

Hommage à Michel Boillat : 1935-1996

Autor(en): **Flückiger, Roger**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **100 (1997)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

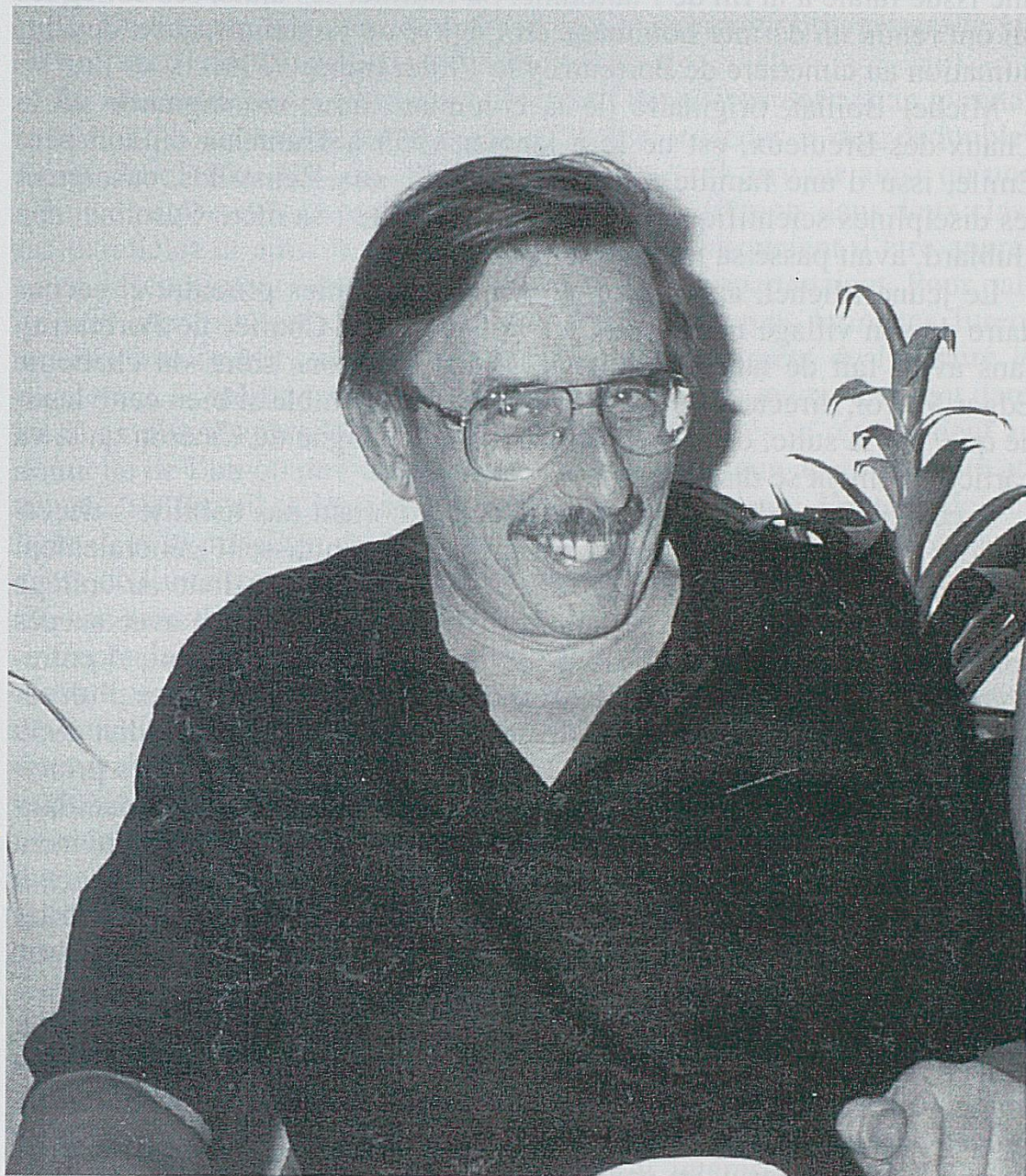
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Homage à Michel Boillat 1935-1996

Par Roger Flückiger



Le 17 décembre 1996, l'école jurassienne perdait en la personne de Michel Boillat un pédagogue de valeur, la Société jurassienne d'Emulation un membre d'honneur, et une famille de ce pays un époux, un père et un grand-père tout à la fois chéri et vénéré.

Depuis quelque temps déjà, Michel Boillat avait décidé de mettre fin à son activité professionnelle pour le début de février 1997 afin de se consacrer à d'autres activités mises en veilleuse jusque-là. Mais, dès le printemps 1996, la maladie s'était peu à peu installée dans son corps : une intervention chirurgicale fut suivie d'une période d'accalmie suscitant l'espoir ; par la suite son état de santé s'est dégradé pour aboutir à une issue fatale à la fin de l'automne. Sa famille, ses amis, ses collègues lui ont rendu un dernier hommage en l'église de Fontenais, suivi de l'inhumation au cimetière de Porrentruy le 19 décembre 1996.

Michel Boillat, originaire de la commune franc-montagnarde de la Chaux-des-Breuleux, est né le 5 janvier 1935 à Tramelan où son père Emile, issu d'une famille nombreuse établie aux Reussilles, enseignait les disciplines scientifiques à l'Ecole secondaire ; sa mère Caroline, née Hublard, avait passé sa jeunesse à Porrentruy.

Le jeune Michel, après avoir fréquenté les écoles primaire et secondaire de son village natal, entre au Collège Saint-Charles de Porrentruy sans avoir fait de latin auparavant. Grâce aux bons soins du chanoine Edgar Voirol, directeur de cet établissement, il comble si bien cette lacune que, par la suite, c'est précisément dans la langue de Cicéron qu'il va particulièrement se distinguer !

A cette époque, le Collège Saint-Charles n'étant pas habilité à décerner des certificats de maturité, ses élèves accomplissent généralement leur dernière année gymnasiale à Saint-Maurice. C'est donc au collège de la vénérable abbaye de ce lieu que Michel Boillat passe avec succès son baccalauréat. Ayant décidé de se vouer à l'enseignement, il entreprend des études littéraires à l'Université de Neuchâtel assorties d'un séjour linguistique à Vienne. Il obtient sa licence ès lettres en juillet 1959 avec le français moderne, l'allemand et le latin comme branches principales. Malheureusement un licencié ne pouvait alors être titularisé dans les écoles secondaires du Jura bernois, qui constituaient pratiquement l'unique débouché pour un candidat jurassien à l'enseignement, et il était considéré en quelque sorte comme un « spécialiste » alors que les écoles de ce type, particulièrement celles qui ne comportent que deux ou trois classes pour cinq années d'études, requéraient l'emploi de « généralistes ». Mais notre candidat à l'enseignement avait pris ses précautions : parallèlement à ses études en vue d'obtenir une licence, il s'était employé à répondre aux conditions requises en vue de l'obtention du brevet bernois de maître secondaire, notamment en suivant à l'Ecole normale de Porrentruy un cours pédagogique préparatoire et en ajoutant l'anglais et la religion au pensum de ses branches d'examens.

C'est ainsi que, titulaire d'un diplôme réglementaire – le brevet bernois de maître secondaire – il peut être nommé maître littéraire à l'Ecole secondaire à deux classes des Breuleux qui venait d'être créée en 1957. Son collègue d'orientation scientifique n'est autre que Jean-Marie

Voirol qui, par la suite, poursuivra comme lui une carrière pédagogique à l'Ecole cantonale de Porrentruy pour être nommé, lors de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, directeur du Collège Thurmann¹. Toutefois Michel Boillat le précède dans la ville surnommée parfois l'« Athènes du Jura ». En effet, en 1961, à la suite de la mise à la retraite de deux maîtres de langues anciennes au gymnase de l'Ecole cantonale, il y a des postes à repourvoir et Michel Boillat va occuper l'un d'eux. Son horaire hebdomadaire comporte notamment le latin qui, au fil des ans, l'occupera entièrement.

Au cours des années suivantes, l'effectif des élèves entrant au gymnase s'étant considérablement accru, il fallut procéder à des dédoublements de classes dans les différentes sections. Il arrivait ainsi qu'une même discipline fût dispensée par des maîtres différents dans deux classes parallèles et ainsi les prestations des élèves risquaient d'être appréciées différemment selon la classe à laquelle ils appartenaient. Pour pallier cet inconvénient, Michel Boillat et ses collègues latinistes furent amenés à coopérer : dans la mesure où l'aménagement de l'horaire le permettait, la même version latine était présentée au même moment dans les deux classes parallèles, puis les maîtres intéressés se réunissaient au domicile de l'un ou de l'autre pour fixer d'un commun accord la note attribuée au travail. C'est au cours de ces séances que l'auteur de ces lignes eut le privilège d'apprécier chez son collègue la vivacité et la finesse de l'intelligence, l'aménité du caractère, sa simplicité et sa modestie, son sens de la collégialité.

Cependant, depuis la fin de ses études universitaires, Michel Boillat n'avait pas perdu le contact avec son ancien maître de langue et littérature latines à Neuchâtel, le professeur André Labhardt, pour lequel il éprouvait une grande estime. C'est sous sa direction et aidé de ses conseils qu'il entreprend d'étudier les thèmes principaux et la composition des *Métamorphoses* du poète Ovide. Il y a lieu de noter que, parmi les auteurs latins, ce sont les poètes qui avaient sa préférence. Ses recherches menées à chef aboutissent à la rédaction d'une thèse qui lui vaut le titre de docteur ès lettres de l'Université de Neuchâtel. En 1978, il est appelé en qualité de chargé de cours dans cette même Université à raison de deux heures par semaines, le mercredi. Il initie les étudiants au thème latin et à la stylistique ; pendant le semestre d'hiver il préside des séances de lecture cursive d'auteurs latins ; en été, il dispense des cours de littérature marqués du sceau de la variété et de l'originalité.

Vers la fin des années soixante, il s'était intéressé aux Annales du Collège de Porrentruy rédigées en latin par les pères jésuites et, en 1969, il avait publié dans les *Actes* de l'Emulation la traduction française d'une première partie concernant la période allant de la date de la fondation du Collège (1591) à celle de la mort de l'évêque Jacques Christophe Blarer de Wartensee (1608). Un surcroît de travail l'avait empêché de

poursuivre l'entreprise. Bien des années plus tard, il eut toutefois la chance d'y intéresser une de ses élèves de Neuchâtel particulièrement douée, aujourd'hui Mme Corinne Eschenlohr-Bombail. C'est sous la direction conjointe de Michel Boillat et d'André Schneider, successeur du professeur Labhardt à la chaire de latin, que celle-ci réalisa la transcription de la totalité du manuscrit des *Annales*, sa traduction en français, accompagnée de notes explicatives et complétée par des index. Ce travail, contribution importante à la connaissance du passé jurassien, a été publié en deux beaux volumes par la Société jurassienne d'Emulation en 1995-1996.

Lors de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, Michel Boillat, qui s'était familiarisé avec tous les degrés de l'enseignement (n'avait-il pas, à ses débuts, remplacé pendant quelque temps sa sœur institutrice à l'école primaire de Saulcy ?) est désigné comme inspecteur² des écoles secondaires du nouveau canton, tout en continuant son enseignement au Lycée cantonal avec un horaire réduit jusqu'en 1991 et ses cours à l'Université de Neuchâtel.

Dans l'hommage qui lui est rendu dans le cahier de décembre 1996 publié par le Département de l'éducation, il est dépeint comme un « partenaire d'une loyauté exemplaire, un supérieur attentif et bienveillant, un collaborateur diligent, efficace et inventif » et l'on donne comme un des traits dominants de son action, « sa sollicitude à l'égard des enseignants ».

En 1972, Edmond Guéniat, directeur retraité de l'Ecole normale de Porrentruy, élisait domicile à Delémont. Président de la Société jurassienne d'Emulation depuis 1969, il était contraint de se démettre de cette charge, l'article 25 des statuts de la société prescrivant que le président appartienne à la section de Porrentruy³. C'est dans ces circonstances qu'il fut fait appel pour le remplacer à un « homme nouveau », âgé de 37 ans seulement : Michel Boillat. Celui-ci présida la société jusqu'en 1981, mettant au service de celle-ci une vive intelligence et des qualités humaines remarquables. Cette présidence coïncidait avec une époque exceptionnelle dans l'histoire de la patrie jurassienne, celle du plébiscite du 23 juin et de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura. Appuyé solidement par ses collègues du Comité directeur, il sut faire face aux périls qui menaçaient la société dans son existence même et, après quelques remous inévitables, celle-ci retrouvait son équilibre avec le maintien de l'ensemble des sections dans son giron. C'est avec un plaisir mêlé de nostalgie que l'auteur de ces lignes se remémore les séances du Comité directeur empreintes de cordialité qui avaient lieu généralement le jeudi en fin d'après-midi au Central à Delémont. Là se retrouvaient dans un esprit de confraternité et de compréhension les quatre membres de la section de Porrentruy – président, secrétaire, animateur

des sections et bibliothécaire – avec des représentants (dont le trésorier) des autres parties du Jura, y compris Bienne.

Si Michel Boillat s'entendait parfaitement à présider, il ne négligeait pas l'étude de dossiers particuliers comme, par exemple, la création d'une bibliothèque jurassienne. Il lui arrivait même de se muer en « homme de terrain » : c'est ainsi qu'un jour, au volant d'une camionnette d'emprunt quelque peu essoufflée, il se chargea lui-même du transport à Porrentruy de la bibliothèque Feltin de Grandgourt acquise par l'Émulation grâce à l'aide d'un généreux mécène. A la fin de son mandat, en reconnaissance des services rendus, il fut gratifié du titre de membre d'honneur de l'Emulation par l'Assemblée générale de 1981.

Dès 1981, le Groupe romand des études grecques et latines avait appelé Michel Boillat à faire partie de son comité où il exerça pendant quelques années les fonctions de trésorier. Ajoutons, pour en terminer avec ses activités extra-professionnelles, qu'il fut aussi conseiller de la paroisse de Fontenais, pour en assumer finalement la présidence.

C'est en effet à Fontenais que s'était déroulée sa vie familiale. Après son arrivée à Porrentruy, il avait épousé une jeune fille de Bassecourt, originaire de Boncourt, Geneviève Prêtre. La création d'une famille avait incité le couple à se faire construire une maison familiale, dans laquelle il s'installe en 1965. C'était l'époque où, l'usage de l'automobile s'étant généralisé chez les enseignants, ceux-ci n'hésitaient pas à transférer leurs pénates dans les communes voisines de Porrentruy (Courgenay, Courtedoux, voire Bressaucourt) et en particulier sur le versant méridional des hauteurs du Banné et de la Perche ⁴, ces lieux qui avaient vu s'affronter jadis en des luttes homériques les bandes rivales de galopins de Fontenais et de la capitale ajoulote, comme l'évoque Camille Gorgé, enfant de Porrentruy, dans sa nouvelle intitulée *La guerre des Tschè* ⁵ et publiée dans les *Actes* de l'Emulation en 1968. C'est donc au versant ensoleillé de la colline du Banné que la famille Boillat est installée. De ce belvédère, la vue se porte, par-dessus le val où se nichent les habitations du vieux Fontenais, sur le finage du Bottenie qui s'élève peu à peu, avec Villars sur la droite, jusqu'au pied du versant boisé de la première chaîne du Jura fermant l'horizon vers le sud, avec le sommet des Chaignons. C'est dans ce décor campagnard que se déroulaient les promenades dominicales de la famille agrandie de quatre enfants, « la tribu Boillat », selon l'expression employée par son chef.

Mais plus que la marche, le loisir principal de Michel Boillat était la musique qu'il pratiqua dès l'enfance en commençant par l'étude du piano. Ce goût pour la muse Euterpe se retrouve dans son ascendance maternelle : deux tantes, nées Hublard, enseignaient le piano à Porrentruy. Lorsqu'il était à Saint-Charles, il fut initié à l'orgue par Xavier Girardin, maître de chant et organiste en l'église Saint-Pierre à Porrentruy. Pendant l'année qu'il passa à Saint-Maurice, il obtint l'autorisation de

s'exercer à l'orgue de l'abbaye et, alors qu'il enseignait à l'école secondaire des Breuleux, il descendait le dimanche à Tavannes où il fonctionnait comme organiste à l'église catholique. Dans sa maison de Fontenais, une pièce est encore occupée aujourd'hui par un piano à queue, une épinette et un orgue électronique : au retour d'une journée de labeur, il lui arrivait de s'installer devant l'un ou l'autre de ces instruments selon l'humeur du moment ou d'écouter des disques de musique baroque.

Nous avons cru utile de faire suivre ces lignes par la liste des publications du disparu, liste qui se serait certainement allongée si le destin s'était montré plus clément envers lui.

PUBLICATIONS DE MICHEL BOILLAT

- *Annales ou histoire du collège de Porrentruy depuis l'an du Seigneur 1588*. Première partie : De la fondation à la mort de Blarer de Wartensee. Traduction et annotation par Michel Boillat.
In : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 72 (1969), pp. 107-148.
- *Les Métamorphoses d'Ovide*. Thèmes majeurs et problèmes de composition.
Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, Berne, Ed. Herbert Lang/Francfort a.M., Ed. Peter Lang, 1976, 194 p.
- *Lettre de fondation du Collège de Porrentruy*. Traduction du latin par Michel Boillat. In : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1978, pp. 183-190.
- *Liturgie et culture*. In : *Foi et langage* (Paris), 13 (1980), pp. 25-34.
- *Vers une nouvelle culture*. In : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1980, pp. 47-49.
- *Latin et perspectives utilitaristes de l'enseignement secondaire*. In : *Bulletin de l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole cantonale et du Lycée cantonal de Porrentruy*, 37^e année, N° 37 (1981), pp. 5-11.
- *Le latin aujourd'hui*. In : *50 ans d'études grecques et latines en Suisse romande (1932-1982)*, pp. 33-39.
- *Aperçu de toponymie*. In : *1384-1984. Les Franches-Montagnes, Saignelégier*, Imprimerie du Franc-Montagnard, 1984, pp. 165-167.
- *De l'Alazon au Miles Gloriosus : la personnalité de Pyrgopolinice*. In : *Museum Helveticum* (1991), pp. 296-309.
- *L'acte V du Miles de Plaute : de la force à la violence*. In : *Nomen Latinum, Mélanges de langue, de littérature et de civilisation latines offerts au professeur André Schneider*, Neuchâtel, Faculté des lettres 1997, pp. 3-9.

NOTES

¹ En 1979, le progymnase de l'Ecole cantonale a été séparé du gymnase et prit le nom de Collège Thurmann.

² En 1993, le titre d'inspecteur fut remplacé par celui de conseiller pédagogique des écoles secondaires.

³ A l'assemblée extraordinaire de l'Emulation de 1961, c'est sur la proposition d'Edmond Guéniat lui-même que cette disposition fut adoptée.

⁴ Après le départ à la retraite d'Alphonse Widmer, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy (1953-1978), puis directeur du Lycée cantonal (1979-1983), le Gouvernement jurassien avait jugé bon d'assister son successeur Bernard Bédât, par un directeur adjoint, Charles Félix, et par un conseiller pédagogique, Michel Boillat. Chose amusante à relever, les membres de cette manière de triumvirat avaient tous les trois leur domicile dans la commune de Fontenais, l'un dans le quartier de la Perche, les deux autres dans celui du Banné.

⁵ Les Tschè ou Tchait : sobriquet patois des habitants de Fontenais (= les Chats).

Le Service archéologique du Canton de Berne fut créé en 1969 et rattaché à l'Office des affaires culturelles de la Direction de l'Instruction publique dès 1970. Initialement de taille assez modeste, le Service a rapidement dû multiplier les interventions, notamment en raison des chantiers de mises aux normes (N.B. à l'époque) de l'ex-écluse de l'installation urbaine puis fréquentes de systèmes de chauffage par le sol dans les églises. Parallèlement aux interventions dans le terrain, il a fallu dresser un inventaire des sites archéologiques du canton. Cette base de travail scientifique fut publiée en 1982 sous le titre *Archäologische Fundamentdatenbank des Kantons Bern*. Cet inventaire, aujourd'hui informatisé et régulièrement mis à jour, est devenu un instrument essentiel dans la programmation des fouilles de sauvetage.

Le but du présent article était de dresser un bilan des résultats des archéologiques effectuées entre 1981 et 1994 dans les zones d'intérêt foncières du canton de Berne (Muri, Courmayer et La Neuveville), pour ne signaler que les interventions majeures. Comme l'évaluation des données de certaines fouilles est parfois encore en cours, les résultats présentés s'appuient sur les publications intermédiaires les plus récentes. Dans la mesure du possible, nous avons opté pour une présentation thématique et chronologique des fouilles.

FOUILLES D'ÉGLISES ET DE SÉPULTURES

Il peut sembler paradoxal de débuter ce bilan par un site qui n'a eu définitivement pas fait l'objet d'une fouille, mais plutôt d'un sauvetage en catastrophe. Mais cet exemple doit sensibiliser les gens au problème de la sauvegarde du patrimoine bâti d'archéologique ou architectural. Soulignons qu'à l'époque le S.A.D. n'a pas empêché par exemple un projet de transformation d'église durant la totalité des travaux.

